

Guide méthodologique d'aide à la mise en œuvre des conventions fiscales

Enjeux et objectifs du séminaire de
formation des formateurs

Le guide

- Importance des conventions fiscales internationales :
 - éviter les cas de double imposition
 - favoriser les investissements étrangers
 - protéger ses résidents dans leurs activités internationales
 - éviter les cas de double non-imposition
 - organiser la coopération internationale

Le guide (2)

- Importance de la bonne application des conventions fiscales internationales :
 - possibilité de tirer tous les profits liés aux conventions
 - en matière de taxation
 - en matière de recouvrement
 - Respecter les obligations vis-à-vis des pays partenaires

Le guide (3)

- Objectif :
 - Outil pratique destiné aux agents des administrations fiscales pour une meilleure application des conventions : comment s'organiser, comment organiser la formation et la communication, comment interpréter les conventions et mettre en œuvre les procédures
- Ne sont pas visés :
 - la négociation des conventions fiscales
 - un cours magistral sur les conventions fiscales

Objectifs du séminaire

- Appropriation du guide
- Apprendre comment utiliser le guide, quel que soit le niveau d'expérience dans votre pays pour la mise en œuvre des conventions fiscales
 - d'un point de vue stratégique
 - d'un point de vue technique
- Préparation des formateurs à la diffusion de la formation auprès des personnels dédiés

Méthodologie

- Présentation du guide
- Cas pratiques en sous-groupes :
 - description d'une situation
 - questions à résoudre
 - analyse et utilisation du guide pour trouver les réponses
- Restitution en séance plénière et discussion
- **! Focalisation sur tous les aspects procéduraux et organisationnels liés à la conclusion des conventions (et non sur leur contenu)**

Méthodologie (2)

- Deux sous-groupes
- Composés de pays de niveau d'expérience différent en matière de conventions
- La participation active de chacun est indispensable pour atteindre les objectifs
- Lors de chaque session, un président et un rapporteur seront désignés
- Les travaux donneront lieu à des restitutions



Questions?